

## L'outil informatique

Dans le cadre de la scolarité au sein de notre établissement et afin de répondre aux exigences pédagogiques actuelles, il est **obligatoire** que chaque élève dispose d'un ordinateur portable fonctionnant sous **Windows**.

Ce choix technique résulte d'une harmonisation des outils numériques dans nos cours (logiciels bureautiques, applicatifs spécifiques à certaines matières et compatibilités réseau internes).

L'ordinateur sera utilisé régulièrement dans de nombreux cours, les devoirs et l'accès aux ressources numériques de l'établissement. Il devra également être transportable facilement dans un sac à dos.

### Caractéristiques recommandées pour un PC portable

- Système d'exploitation : Windows 11 (version la plus récente avec mises à jour)
- Mémoire vive (RAM) : 8 Go minimum
- Stockage : 128 Go SSD minimum
- Écran : 11,6 à 14 pouces recommandé
- Poids : inférieur à 1,8 kg recommandé pour un transport quotidien
- Autonomie : 6 heures minimum en usage courant

### Aide de la Région Occitanie

Nous rappelons que la Région Occitanie propose un ordinateur portable aux élèves entrant en classe de Seconde avec la carte jeune. Ce modèle est « moins performant », avec un stockage limité (4 Go de RAM et 128 Go de SSD), mais il convient pour la bureautique et l'usage scolaire courant et peut être demandé par les familles selon les modalités indiquées par la Région.

Pour bénéficier de ce dispositif, nous vous invitons à consulter le site officiel de la Région Occitanie afin de connaître les démarches à effectuer avant la rentrée.